

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 février 2014

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1762)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 57

présenté par
M. Potier

ARTICLE 2**RAPPORT**

À la première phrase de l'alinéa 4, substituer au mot :

« durable »

le mot :

« soutenable ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.